

LETTRE D'INFO N°26

Octobre 2023

CPTS
Mulhouse
Agglomération
Communauté Professionnelle Territoriale de Santé



Editorial

2020 - 2023 : La CPTS Mulhouse agglomération fête ses 3 ans.

Trois années au service des professionnels de santé du territoire de Mulhouse et Agglomération.

Tant de choses se sont passées durant cette période ! Il serait très compliqué dans cet éditorial de résumer en quelques lignes toutes les actions menées, les projets bâtis et les reconnaissances obtenues.

L'**Assemblée Générale du 19 octobre** prochain sera l'occasion de revenir sur cette période et de partager ensemble un bilan ainsi que d'élire une nouvelle équipe d'administrateurs.

Je vous invite donc à participer très nombreux à cet évènement festif à partir de 20h dans les locaux de la CPTS Mulhouse Agglomération.

Ce mois d'octobre est donc l'occasion pour moi de vous remercier toutes et tous, professionnels de santé, membres partenaires, pour la confiance que vous avez accordée à notre association. J'adresse un remerciement plus particulier pour toutes les personnes qui se sont engagées de manière plus active à développer des projets ou à participer à des groupes de travail.

Je remercie également l'ensemble de l'équipe administrative, qui -vous avez pu le suivre au fil de ces lettres d'info- n'a eu de cesse que de s'enrichir et qui est pilotée admirablement par notre Directrice, le Dr Rachel Champenier.

C'est également pour moi le moment de remercier le Conseil d'Administration de la CPTS pour son soutien et de féliciter le Bureau pour son engagement permettant de mener avec confiance tous les travaux entrepris.

La CPTS Mulhouse Agglomération est née d'un projet un peu fou de deux "troubadours", le Docteur Thierry RESSEL et moi même. Trois ans plus tard, "Lepsy" n'a pas faibli et est toujours aussi présent et indispensable à mes côtés. Mes remerciements ne suffiraient pas à exprimer l'entièreté de ma reconnaissance.

Merci à toutes et à tous.

Frédéric TRYNISZEWSKI

À vos agendas !

La CPTS vous propose...



- **Jeudi 05 octobre 2023 à 19h30 : Apéro Interpros, Découvrez comment accéder facilement au Dossier Médical Partagé de vos patients ! à l'Etiquette, 53 av. d'Altkirch à Mulhouse**
- **Samedi 07 octobre 2023 de 08h30 à 13h00 : matinée d'information sur l'éducation thérapeutique et la dénutrition au Centre Sportif Régional Alsace : 5 rue des Frères Lumière à Mulhouse**
- **Mercredi 18 octobre 2023 de 20h00 à 21h00 (en visio) : webinaire "Bien utiliser son Espace Numérique en Santé et sa Messagerie Sécurisée"**
- **Jeudi 19 octobre 2023 à 20h00 : Assemblée Générale électorale de la CPTS Mulhouse Agglomération dans nos locaux en salle de réunion au rez-de-chaussée du Business Campus - Entrée A - 15 rue des Frères Lumière à Mulhouse**
- **Jeudi 02 novembre 2023 à 19h30 : Apéro Interpros "Le service d'Accès aux soins du Haut-Rhin ouvre fin novembre, c'est quoi ? En quoi suis-je concernée" (lieu à venir)**
- **Jeudi 09 novembre 2023 à 19h30 : table ronde "Troubles du neurodéveloppement de l'enfant de 0 à 3 ans : mieux repérer pour intervenir plus tôt" au Centre Sportif Régional Alsace : 5 rue des Frères Lumière à Mulhouse**
- **Jeudi 16 novembre 2023 à 19h30 : conférence "Prise en charge de l'insuffisance cardiaque en ville" avec la participation de cardiologues du GHRMSA et du Diaconat, au Centre Sportif Régional Alsace : 5 rue des Frères Lumière à Mulhouse**
- **Jeudi 07 décembre 2023 à 19h30 : Apéro Interpros "Accueil des internes et des professionnels de santé nouveaux arrivés dans l'agglomération" (lieu à venir)**

Apéro interpros du 5 octobre : découvrez comment accéder facilement au Dossier Médical Partagé de vos patients !

Apéro Interpros
Posez toutes vos questions sur Mon Espace Santé et les messageries sécurisées de santé !

Jeudi 5 octobre 2023
À partir de 19h30

Au bar à vin l'Etiquette
53 Av. d'Altkirch, à Mulhouse

Au programme :

19h30 : accueil
20h : quizz interactif, démonstration live et questions/réponses
20h20 : apéritif & échanges

Un petit cadeau offert au(x) gagnant(s) !

N'hésitez pas à convier un ou une collègue pour lui faire découvrir la CPTS.
Nous vous attendons nombreux !

Le prochain apéro interpros aura lieu le **jeudi 5 octobre 2023 à partir de 19h30**, au bar à vin l'Etiquette, 53 avenue d'Altkirch à Mulhouse.

Mon Espace Santé, Espace Numérique de Santé, Dossier Médical Partagé, messageries sécurisées de santé... De **nombreux outils numériques ont fait leur apparition** ou se sont déployés depuis quelques années. Saviez-vous que **quelle que soit votre profession, vous pouvez y accéder** ? Avez-vous des questions sur leur utilité et leur bonne utilisation ?

Cette soirée sera l'occasion de **répondre à toutes vos interrogations** ! Un **Délégué Numérique en Santé** et un **Délégué Assurance Maladie** seront présents pour échanger avec les professionnels présents.

Au programme :

- 19h30 : accueil
- 20h00 : quizz, démonstration live et questions/réponses en présence de délégués Assurance Maladie
- 20h30 : apéritif & échanges

Aucune inscription nécessaire pour la soirée.

Participez à la matinée d'information ETP et dénutrition du 7 octobre



L'éducation thérapeutique du patient et/ou le thème de la dénutrition vous intéressent ? Participez à la **matinée d'information du samedi 7 octobre**, organisée par la commission Prévention de la CPTS Mulhouse Agglomération !

✓ Gratuit et ouvert à **tous les professionnels et acteurs de la santé** de l'agglomération mulhousienne.

Au programme :

08h30 - Accueil et café

09h00 - 1ère partie : l'Education Thérapeutique du Patient

Venez en apprendre plus sur l'ETP et comment elle peut enrichir votre pratique au quotidien ! Divers professionnels témoigneront et apporteront leur éclairage sur ce dispositif.

11h00 - Pause-café ☺

11h30 - 2ème partie : la dénutrition

Assistez à la table ronde « La dénutrition : une maladie multifactorielle, une prise en charge pluriprofessionnelle, un dépistage essentiel », un temps de partage et d'échange aussi pluridisciplinaire et diversifié que l'est la prise en charge de la dénutrition !

12h30 - Apéritif déjeunatoire

[Voir le programme détaillé](#)

[S'inscrire à la matinée](#)

Webinaire sur l'accès au Dossier Médical Partagé et à la Messagerie Sécurisée le 18 octobre à 20h00



Le 18 octobre, découvrez comment **accéder facilement au Dossier**

Médical Partagé de vos patients et envoyer des messages sécurisés !

Ouverte à tous les professionnels et acteurs de la santé de l'agglomération mulhousienne.

Mon Espace Santé, Espace Numérique de Santé, Dossier Médical Partagé, Messageries Sécurisées de Santé... De nombreux outils numériques ont fait leur apparition ou se sont déployés depuis quelques années. Saviez-vous que quelle que soit votre profession, vous pouvez y accéder ? Avez-vous des questions sur leur utilité et leur bonne utilisation ?

Ce webinaire sera l'occasion de **répondre à toutes vos interrogations** !

RDV le 18 octobre à 20h00, en visio.

[S'inscrire au webinaire](#)

Participez à la soirée "Prise en charge de l'insuffisance cardiaque en ville" du 16 novembre



La **prise en charge de l'insuffisance cardiaque en ville** vous intéresse ? Participez à la soirée **du jeudi 16 novembre**, organisée par la CPTS Mulhouse Agglomération avec la participation des services de cardiologie du GHRMSA, du Diaconat, et du service médical de la CPAM du Haut-Rhin.

✓**Gratuit et ouvert à tous les professionnels et acteurs de la santé** de l'agglomération mulhousienne. Un oxymètre de pouls sera offerts aux 50 premiers inscrits.

Au programme :

19h30 - Accueil autour d'un buffet et visite des stands

20h00 - 1ère partie :

- Déploiement du parcours national insuffisance cardiaque : quel positionnement pour les CPTS ? Diagnostic territorial et enjeux
- L'insuffisance cardiaque : un problème important et quotidien des professionnels de santé libéraux
- La constellation des intervenants autour du patient en insuffisance cardiaque
- Les bases de l'insuffisance cardiaque

21h00 - Pause buffet et visite des stands

21h20 - 2ème partie :

- Le suivi du patient et les signes d'alerte
- Les actualités en Insuffisance Cardiaque : focus sur les recommandations de l'ESC, place du fer et importance de la vaccination
- Le projet d'équipe ressource en insuffisance cardiaque de la CPTS Mulhouse Agglomération

22h00 - Échanges autour d'un buffet sucré et visite des stands

[Voir le programme détaillé](#)

[S'inscrire à la conférence](#)

Les actualités territoriales

SAS 68 Libéral

Le Service d'Accès aux Soins, c'est quoi ?

Le Service d'Accès aux Soins (SAS) est un nouveau service à destination de la population assurant conseil et orientation pour les besoins de **soins non programmés** (c'est à dire non prévu demandant une réponse dans les 48h) du lundi au vendredi de 08h00 à 20h00 et le samedi matin de 08h00 à 12h00.

Il est organisé à l'échelle du département **du Haut-Rhin**.

L'objectif est de permettre à la personne n'ayant pas pu trouver une réponse à sa demande de soins auprès de ses interlocuteurs professionnels de santé habituels, d'obtenir **un conseil et une orientation après appel au centre de régulation des appels**. Il organise la coordination entre la filière Aide Médicale d'Urgence et la filière Soins Non programmés gérée par la médecine libérale.

L'objectif est de proposer « **le bon soin au bon moment** », de redonner à la médecine libérale toute sa place et de réduire les recours inutiles aux urgences.

Initialement centré sur une réponse médicale, le SAS proposera progressivement l'entrée dans des filières de prise en charge spécifiques et des possibilités d'effectif enrichies (pharmacie, infirmiers, kinés,...).

Les CPTS sont au cœur de l'effectif du SAS. Nous reviendrons vers les professionnels de santé de notre territoire pour de plus amples informations au courant du mois d'octobre.

Le Bus du cœur des femmes arrive à Mulhouse !



Pour rappel,

La Ville de Mulhouse accueille pour la deuxième année consécutive, le bus du cœur des femmes, porté par la Fondation " Agir pour le Cœur des femmes".

La venue du bus est prévue **du mercredi 15 novembre au vendredi 17 novembre**.

☐☐ Ce dispositif assure des actions de prévention auprès des femmes en situation de précarité sanitaire et sociale, sur les volets cardiovasculaire et gynécologique.

✓ Le parcours d'une femme dans le bus dure en moyenne 1h15, avec le

circuit suivant :

- Accueil, remise des documents, signature du consentement
- Entretien avec un professionnel de santé, pré remplissage du carnet de dépistage
- Mesures de la pression artérielle, du poids, de la taille et du périmètre abdominal, prise de la glycémie et bilan lipidique
- Entretien gynécologique
- Entretien addiction (facultatif)
- Synthèse
- Formation à l'automesure de la tension artérielle

☞☞☞ Pour mener à bien ces trois journées de sensibilisation, la CPTS Mulhouse Agglomération et la Ville de Mulhouse **sollicitent la participation des professionnels de santé** (médecins généralistes, cardiologues, gynécologues, sages-femmes, infirmiers) du territoire pour intervenir dans le bus.

Vous avez été nombreux à vous proposer, et nous vous en remercions chaleureusement !

Il reste néanmoins plusieurs créneaux à compléter, notamment pour les médecins et les sages-femmes, c'est pourquoi nous vous proposons une nouvelle fois ce lien, afin que vous puissiez, si vous le souhaitez, participer à cette action :

Je participe !

📍 Pour plus d'information, contactez Caroline THOMANN de la Ville de Mulhouse : caroline.thomann@mulhouse-alsace.fr

ICOPE 68 : une belle dynamique à poursuivre !

Depuis le début de l'expérimentation en 2022 nous avons réalisé :

- **891** étapes 1 et **16** étapes 2 et 3.

Ceci notamment grâce à notre équipe de dépisteurs et d'évaluateurs de choc !

Le calendrier pour la fin de l'année est déjà bien rempli, de quoi nous rapprocher de nos objectifs :



Voir le calendrier



Actualité gestion de projet :

Nous travaillons sur l'**orientation des seniors après les étapes 2 :**

- Arbres décisionnels par domaine de fragilité,
- Courriers type au médecin traitant et au senior,
- Base de données des spécialistes, structures spécialisées, services hospitaliers, services sociaux, activités...

Pour ce dernier point, nous accueillons **Camille DIETSCH** en intérim. Vous pourrez la croiser à la CPTS et l'aurez peut-être au téléphone !

Les dossiers



La parole à ...

Frédéric TRYNISZEWSKI

Responsable de la commission

"Accès aux soins"

L'**Accès aux soins** est l'une des 4 missions socle de toutes les CPTS. 9 des 28 actions proposées par la CPTS Mulhouse Agglomération dans son programme de travail 2023 répondent à cette mission.

Concernant l'**accès à un médecin traitant**, la CPTS a réalisé en janvier et juillet 2023 la mise à jour du listing des médecins généralistes acceptant de nouveaux patients et participe à des actions ciblées de mise en relation lorsque des situations spécifiques sont identifiées à la demande CPAM ou des professionnels de santé du territoire. Par ailleurs, un télésecrétariat visant à orienter les patients en ALD sans Médecin Traitant (MT) vers un médecin traitant a été mis en place en septembre (voir article ci-après). Enfin, un groupe pluridisciplinaire s'est réuni pour proposer la mise en place d'une démarche individualisée à destination des médecins partant à la retraite.

La CPTS de Mulhouse Agglomération est à l'origine du projet de "consultations d'accès aux soins" pour les patients les plus vulnérables (C2S, ALD, +70 ans) afin de leur permettre de disposer d'un MT. L'étude de faisabilité de la **création d'un centre de santé dans les locaux de la MSP de Bourtzwiller est en cours**, avec l'aide d'un cabinet de consultant mandaté par l'ARS Grand Est. L'objectif est de mettre en œuvre ce projet au 1er semestre 2024 si l'étude médico économique montre que ce centre de santé est viable financièrement.

Vous avez pu découvrir à l'apéro interpros de septembre l'avancée de l'expérimentation de **binôme « soignant référent - médecin traitant »** pour faciliter la prise en charge des patients nécessitant un suivi à domicile. La constitution des binômes est en cours après avoir défini au 1er semestre les modalités d'intervention et de financement possible.

La CPTS participe aux réflexions départementales pour la **mise en œuvre du Service d'Accès aux Soins (SAS)** du département du Haut-Rhin. Un groupe de travail pluridisciplinaire réfléchi aux possibilités d'intervention des professionnels de santé libéraux de l'agglomération mulhousienne dans la prise en charge des soins non programmés notamment à la demande du SAS.

Rappelons par ailleurs que plusieurs membres de la CPTS Mulhouse Agglomération se sont investis dans le bureau de l'association SAS 68 libéral chargée de représenter le volet libéral du SAS 68.

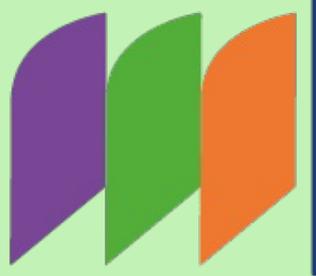
Un groupe de travail réunissant pharmaciens, infirmiers et médecins réfléchit aux modalités pratiques de mise en œuvre du **protocole de coopération national "pollakiurie"** dans le domaine des soins non programmés. L'annonce récente du ministre de la santé concernant la possibilité dès 2024 pour les pharmaciens de participer aux 3 prises en charge "pollakiurie", "odynophagie" et "rhinite saisonnière" sans s'inscrire dans un protocole de coopération interroge cependant sur la pertinence de mettre en œuvre ce protocole de coopération sur le territoire de la CPTS Mulhouse Agglomération.

Enfin, la CPTS a poursuivi sa réflexion avec les cardiologues libéraux et hospitaliers concernant la **création d'un centre de ressources libéral sur la thématique de l'insuffisance cardiaque**. Une soirée d'information et de sensibilisation à l'attention des professionnels de santé du territoire sur cette thématique est prévue le 16 novembre 2023 (programme plus haut dans cette lettre). Il y sera évoqué un projet d'équipe ressource en insuffisance cardiaque sur notre territoire.

*Merci à tous les professionnels de santé qui s'investissent dans cette commission et dans ses actions. **N'hésitez pas à les rejoindre !***

Participer aux actions de la commission Accès aux soins

Votez pour élire le nouveau CA de la CPTS !



CPTS
Mulhouse
Agglomération

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

Les membres du Conseil d'Administration et du Bureau de la CPTS Mulhouse Agglomération ont été élus le 8 octobre 2020, pour une durée de 3 ans. Cette période s'achevant, il est nécessaire de procéder au **renouvellement des membres du Conseil d'Administration** pour la prochaine période triennale.

21 nouveaux membres du Conseil d'Administration et du Bureau seront élus. Ils seront répartis entre :

- Les collèges des **membres actifs** (n°1 à 3), représentant les professionnels de santé libéraux : 14 membres
- Les collèges des **membres partenaires** (n°4 à 6), constitués des établissements sanitaires, médico-sociaux, réseaux de santé... : 7 membres

Vous recevrez votre lien de vote **dès le mardi 3 octobre** après validation de la liste des candidatures par le Conseil d'administration le 2 octobre. Il vous sera possible de voter jusqu'au 10 octobre à 20h00.

En l'absence du quorum de vote (la moitié au moins des membres de chaque collège), un nouveau vote sera organisé **du 11 au 19 octobre à 20h45**. Les résultats seront annoncés lors de l'Assemblée Générale qui aura lieu le même jour.

Vous pourrez consulter l'ensemble des fiches de candidatures sur le site de la CPTS en cliquant sur le lien présent sur la **page d'accueil de notre site internet**.

Seuls les membres actifs et partenaires à jour de leur cotisation 2023 peuvent voter. Pour mettre à jour votre adhésion, **cliquez ici**.

Retour d'expérience sur la campagne de vaccination COVID menée par la CPTS Mulhouse agglomération



Cher(e) professionnel(le) de santé,

Vous avez peut-être participé à la campagne de vaccination contre la COVID-19 menée par la CPTS Mulhouse Agglomération en 2021 et 2022 (centre de vaccination de Mulhouse et Vacci'Mouv).

Si c'est le cas, nous aimerions **avoir votre avis** sur cette campagne **pour en évaluer l'organisation, identifier les défis rencontrés et proposer des améliorations pour l'avenir**.

Pour cela, nous vous proposons de répondre à un court questionnaire en cliquant sur le lien ci-dessous. **La date limite de réponse est fixée au 06 octobre 2023**.

Pour toute question, vous pouvez nous contacter à **crise@cpts-mulhouse-agglo.fr**.

Merci par avance pour votre contribution et votre avis,

[Je donne mon avis](#)



Guide de bonnes pratiques dans le cas de soins somatiques pour un patient présentant des troubles mentaux



Les **personnes atteintes de troubles psychiques** ont des **taux de mortalité deux à cinq fois supérieurs** à ceux de la population générale et un **taux de mortalité prématurée quadruplé**. Parmi les déterminants de cette surmortalité, on retrouve notamment une **moins bonne prise en charge somatique** que celle de la population générale tout au long de la vie, notamment en termes d'accès aux soins, de dépistage ou de qualité des soins délivrés.

Ce guide pratique est un recueil de **conseils et attitudes** très pragmatiques à adopter pour aborder sereinement les **soins somatiques chez les patients atteints de pathologie psychique**, par exemple : savoir-être pendant les soins, spécificités pour certains troubles précis (TSA, enfants...).

Ce guide est consultable et **téléchargeable sur le site de la CPTS**. Il est également possible de le **commander en envoyant un mail à contact@cpts-mulhouse-agglo.fr**.

[Voir le guide](#)

Ouverture d'un télésecrétariat pour les patients en ALD sans médecin traitant



La CPTS Mulhouse Agglomération propose **depuis le 25 septembre un service aux patients de l'agglomération mulhousienne en Affection Longue Durée (ALD) sans Médecin Traitant (MT).**

La CPAM a envoyé un courrier (par mail ou par voie postale) aux personnes concernées pour leurs proposer de compléter **un formulaire en ligne ou d'appeler directement le télésecrétariat.**

À réception de leur demande, la société de télésecrétariat (implantée dans le Haut Rhin) communique à la personne le nom de **3 médecins généralistes proches de son domicile acceptant encore de nouveaux patients.**

Merci aux médecins généralistes sollicités lors de notre enquête téléphonique semestrielle **de nous avoir indiqué s'ils acceptent de recevoir de nouveaux patients.**

Lors de notre dernière enquête en juillet 2023, **parmi les 220 médecins généralistes de l'agglomération mulhousienne** contactés, **31 acceptaient encore de nouveaux patients** (dont 3 à Mulhouse) et **10 acceptaient de prendre en charge des nouveaux patients nécessitant des visites à domicile** (0 à Mulhouse).

À retrouver sur notre site

Cette rubrique vous permettra de découvrir ou de redécouvrir les informations présentes sur notre site internet

Découvrez le guide pratique sur l'Espace Numérique en Santé et la messagerie sécurisée



Mon Espace Santé, Espace Numérique de Santé, Dossier Médical Partagé, messageries sécurisées de santé... **De nombreux outils numériques** ont fait leur apparition ou se sont déployés depuis quelques années.

Selon une **enquête réalisée parmi nos adhérents** cet été :

- Plus de 30% des interrogés ne connaissent pas Mon Espace Santé.
- Parmi ceux connaissant l'outil, 43% ne savent pas exactement quelles informations y trouver.

- Seuls 44% des professionnels interrogés savent se connecter au DMP, mais 70% ne l'utilisent jamais.

C'est pourquoi la CPTS Mulhouse Agglomération, avec les commissions *Communication-Soutien aux professionnels*, *Outils Numériques* et *Ville-Hôpital*, a conçu un **guide en ligne pour aider les professionnels à (mieux) utiliser ces outils**. N'hésitez pas à le découvrir et à nous transmettre vos retours !

[Voir le guide](#)

La CPTS vous transfère



Le Pôle APSA propose des dépistages des maladies du foie sur les sites de Mulhouse, Strasbourg, Saint Nabor et Colmar

Vous avez un ou des patients suivis en éducation thérapeutique au Pôle APSA (anciennement REDOM, RCPO, RSC et RSSA) ?

Dans le cadre de son partenariat avec SEHLVA, Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales rattaché aux HUS, **le Pôle APSA vous propose de cibler parmi ces patients ceux à risque de fibrose hépatique pour leur proposer la réalisation d'un Fibroscan dans leurs locaux. L'intérêt est le dépistage des fibroses sévères, cirrhotiques à risque d'hépatocarcinome qui nécessiteront une prise en charge et un suivi spécialisé.**

Nous vous proposons afin d'évaluer le risque de fibrose hépatique sur des marqueurs biologiques de prescrire directement le score Fibrosis-4 (FIB-4) lors d'un bilan biologique au laboratoire ou de le calculer automatiquement grâce au lien ci-dessous :

<https://www.cregg.org/commissions/hepatologie/calculateur-score-fibrosis-4-fib-4/>.

Pour interpréter le résultat et pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site des HUS Analyse du score Fibrosis-4 (FIB-4) - Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg grâce au lien suivant : chru-strasbourg.fr.

Si le résultat du FIB-4 est ≥ 2.67 , il est pathologique. Dans ce cas vous pouvez inviter votre patient à contacter le **03 67 22 04 44**. Il lui sera proposé une date de réalisation du test dont vous recevrez les résultats. À titre indicatif **les fibroscans seront effectués :**

- Le 30/10/23 sur le site de Colmar
- Le 20/11/23 sur le site de Strasbourg
- **Le 04/12/23 sur le site de Mulhouse**
- Le 18/12/23 sur le site de Sélestat

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le lien ci-dessous : <https://www.chru-strasbourg.fr/selhva-fib4/>.

Toute l'équipe est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

Pole APSA site de Strasbourg 03 90 20 10 37

Pole APSA site de Sélestat Saint Nabor 03 88 95 05 13

Pole APSA site de Mulhouse 03 89 62 19 62

Pole APSA site de Colmar 03 89 23 05 55



Vous avez dit "PASS ...?"

La PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé) est un service médico-social de l'hôpital. Le dispositif a été créé au niveau national en 1998 **pour lutter contre les exclusions, notamment dans les soins.**

Elle permet à tout patient, y compris à ceux ne disposant pas de

droits à la sécurité sociale et en situation de précarité, d'accéder gratuitement aux consultations ambulatoires :

- de médecine générale,
- infirmières,
- sociales,
- au plateau technique de l'hôpital (laboratoire, radiologie, médecins spécialistes),
- ainsi qu' à la distribution des médicaments (via la pharmacie hospitalière).

Elle assure une passerelle dans l'intervalle où le patient ne dispose pas encore de ses droits en matière d'assurance maladie, pour permettre dès leur obtention, le relais vers le droit commun en médecine de ville.

Les professionnels de la PASS interviennent également hors des murs de l'hôpital, lors d'une consultation médico-sociale hebdomadaire à l'association SURSO.

La coopération « ville hôpital » entre PASS et médecine générale est essentielle à la continuité des soins, pour un parcours du patient cohérent, notamment dans le cadre des maladies chroniques.

Retrouvez la PASS au GHRMSA :

Où et quand?

Consultations sur RDV au Service Social du GHRMSA :

Pour prendre RDV : pass@ghrmsa.fr

Lors de la demande de rendez-vous préciser le besoin de la présence d'un interprète professionnel.

Service Social
20 rue du Docteur Laennec
68100 MULHOUSE
03 89 64 60 27

Consultations sans RDV à l'association SURSO (exclusivement réservées aux personnes sans domicile fixe) :

Les Jedis de 14h à 16h

Un interprète en langue albanaise et serbo croate est habituellement présent.

SURSO
39 Aïssa Gluck
68200 Mulhouse
03 89 56 05 55



Retrouvez toute l'actualité du GHR Mulhouse Sud-Alsace
www.ghrmsa.fr



Coopération régionale
Permanence d'Accès
aux Soins de Santé
Grand Est



GHR
Mulhouse Sud-Alsace

Permanence d'accès aux soins de santé **P.A.S.S**

Favoriser l'ACCÈS AUX SOINS de santé pour les PERSONNES les plus DÉMUNIES

© GHR - Imprimé au GHR Mulhouse Sud-Alsace - 06/11 Février 2023

Site de Mulhouse - Emile MULLER
20 rue du Dr Laennec
68120
68070 MULHOUSE Cedex



Forum sur le thème : "À tous les âges de la vie, ma santé mentale est un droit" ET/OU after work - concert le 10 octobre

Dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) <https://www.santementale68.fr/sism/le-programme>, le collectif organisateur de l'événement dans le Haut-Rhin, coordonné par le service action territoriale du Centre hospitalier de Rouffach, vous invite au **forum sur le thème national : "À tous les âges de la vie, ma santé mentale est un droit"**.

Professionnel(les), acteur(rice)s de la santé mentale, personnes concernées et leur famille : cette journée vous est dédiée !

Au programme :

- **en matinée** ; la santé mentale périnatale, la santé mentale des parents et de l'enfant les 1000 premiers jours (des concepts aux outils).
- **en après-midi** ; prévenir et prendre en charge les troubles psychiques du jeune adulte, l'accompagnement au vieillissement et la fin de vie des personnes en situation de handicap, le droit à la vie sexuelle en établissement.
- **tout au long de la journée** ; des témoignages et des spectacles.

Après ce forum, **un after work - concert est prévu à 17h15** avec le groupe Cachou-Cachou de l'Établissement et Service d'Aide au Travail "L'Évasion". Cet after work est **ouvert à tous (que vous ayez participé au forum ou non)**.

Vous trouverez ci-dessous les boutons vous permettant de voir le **programme complet** mais également de vous **inscrire au forum et/ou à**

L'after work :

[Voir le programme complet](#)

[S'inscrire au forum](#)

[S'inscrire à l'after work](#)



Portes ouvertes de la Résidence Autonomie "Pays'Age" de Mulhouse les 6 et 7 octobre de 10h à 12h et de 14h à 17h

Dans le cadre de la semaine bleue début octobre, la résidence autonomie Pays'Age ouvrira ses portes pendant 2 jours : les 6 et 7 octobre, de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Le vendredi 6 octobre, sera une journée dédiée aux professionnels de la santé avec un programme spécifique : découverte de l'établissement, mais également présentation des possibilités d'accueil temporaire et échanges avec les équipes du Pôle de Gériatrie présentes pour l'occasion.

Vous trouverez ci-dessous la page d'informations de leur site internet :

[Voir la page d'informations](#)



Nouveaux numéros de téléphone des secrétariats médicaux

Etablissement géré par l'Union de Gestion des Etablissements des Caisses d'Assurance Maladie du Nord-Est, le **Centre de Médecine Physique et Réadaptation pour Enfants (CMPRE)** implanté à Flavigny-Sur-Moselle depuis 1958, **est spécialisé dans la prise en charge des soins médicaux et de réadaptation d'enfants et d'adolescents de 0 à 18 ans, en hospitalisation complète, hospitalisation de jour et suivi externe.**

Certifié « Haute Qualité des Soins » en 2022 par la Haute Autorité de Santé, **l'établissement poursuit sa modernisation par le développement de son plateau technique mais aussi par le renouvellement de son installation téléphonique.**

Afin de faciliter la prise de contact avec le CMPRE, vous trouverez ci-dessous **les numéros de téléphone des secrétariats médicaux :**

[Voir les numéros de téléphone](#)

L'agenda du mois



02 octobre à 20h00 : En présentiel dans la salle de réunion du Business Campus de Mulhouse ou en visioconférence - Conseil d'Administration de la CPTS Mulhouse Agglomération

03 octobre à 14h00 : En présentiel à la Mairie de Mulhouse - Réunion du conseil départemental des addictions

03 octobre à 18h00 : En présentiel rue de la Sinne à Mulhouse - Réunion de la mécanique des idées pour l'unité mobile de prévention et de dépistage

03 octobre à 20h00 : En visioconférence - Réunion du groupe 4 (mise en œuvre du protocole de coopération national POLLAKIURIE) de la commission Accès aux soins

04 octobre à 10h00 : En visioconférence - Copil Régional Parcéo

04 octobre à 10h00 : En présentiel à l'hôpital Emile Muller à Mulhouse - AMI Unité Mobile de Télémédecine en appui des SAMU en région Grand Est

05 octobre à 13h30 : En présentiel dans la salle de réunion de la CPTS Mulhouse Agglomération - Réunion avec l'agence de communication sélectionnée pour aider au choix du nom de l'unité mobile de prévention et de dépistage

09 octobre à 14h00 : En présentiel dans le bureau de la CPTS Mulhouse Agglomération - Point d'étape sur le projet "Consultation d'accès aux soins" avec le cabinet de conseil mandaté par l'ARS Grand Est

09 octobre à 19h30 : En présentiel dans la salle de réunion de la CPTS Mulhouse Agglomération - Première réunion de l'Incubateur de projet sur la "conciliation médicamenteuse"

10 octobre à 14h00 : En présentiel à la Mairie de Mulhouse - Comité de pilotage opération "Bus du cœur des femmes"

10 octobre à 20h00 : En présentiel dans la salle de réunion de la CPTS Mulhouse Agglomération - Réunion du groupe de travail "Plaies'Mobiles" de la commission Perte d'autonomie

11 et 12 octobre : En présentiel à Auxerre - Journées nationales de la Fédération nationale des CPTS - participation à la table ronde : "CPTS et prise en charge des personnes en situation de handicap"

12 octobre à 14h00 : En présentiel à la Mairie de Mulhouse - Projet vecteur mobile de prévention et de dépistage : Lancement du comité opérationnel pour le champ santé

16 octobre à 14h00 : En présentiel dans la salle de réunion de la CPTS Mulhouse Agglomération - Présentation de l'unité mobile de gériatrie

17 octobre à 16h30 : En présentiel à la maison de la région à Mulhouse - Réunion du groupe de travail "Talents de santé", agence d'attractivité Mulhouse Sud Alsace

18 octobre à 14h30 : En présentiel au CH de Pfastatt - Directoire du CH de Pfastatt

18 octobre à 20h00 : En visioconférence - Webinaire sur l'espace numérique en santé et la messagerie sécurisée

19 octobre à 19h30 : En présentiel dans la salle de réunion du Business Campus de Mulhouse ou en visioconférence - Assemblée Générale Élective de la CPTS Mulhouse Agglomération

24 octobre à 18h00 : En présentiel rue de la Sinne à Mulhouse - Réunion de la Mécanique des idées pour l'unité mobile de prévention et de dépistage

25 octobre à 19h00 : En présentiel dans la salle de réunion de la CPTS Mulhouse Agglomération - préparation de la soirée Insuffisance cardiaque avec les différents intervenants

26 octobre à 10h30 : En visioconférence - Réunion des coordinateurs d'Alsace

☎ **Secrétariat (09h00 - 12h00 / 12h35 - 16h35)**

03 67 26 75 50

contact@cpts-mulhouse-agglo.fr

www.cpts-mulhouse-agglo.fr

Business Campus - Entrée A

1er étage Bureau 1.10, 1.11

15 rue des Frères Lumière

68200 MULHOUSE

Adhérez à la CPTS

© 2023 CPTS Mulhouse Agglomération



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}. Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CPTS Mulhouse Agglomération.

[Se désinscrire](#)